

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, a reçu à déjeuner, aujourd'hui, à l'occasion du Dixième Anniversaire de l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française.

Ce déjeuner officiel groupait les membres du Conseil d'Administration et du Secrétariat de l'AUPELF ainsi que des représentants du monde universitaire et gouvernemental d'Ottawa. On remarquait, entre autres, Monseigneur Irénée Lussier, président fondateur de l'AUPELF, son Excellence Mohammed El Fasi, ministre des Affaires culturelles du Maroc, MM. Etienne Lapalus et Ahmed Abdessalem, vice-présidents, Jean Marc Léger, secrétaire général, Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, Dr Maurice Chagnon, vice-recteur de l'Université d'Ottawa et Paul Tremblay, sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

Dans son allocution, monsieur Sharp a tenu à souligner que c'est à Montréal, le 13 septembre 1961, qu'est née l'AUPELF qui comptait à cette époque 33 universités alors qu'aujourd'hui elle en regroupe 68.

Il a rendu hommage à ses dirigeants du passé et à leurs successeurs et au rôle de pionnier joué par l'AUPELF dans la Francophonie mondiale.

Il a souligné l'attachement particulier du Canada à l'AUPELF, dès sa fondation, attesté par sa contribution annuelle (\$50,000.00) et sa participation à son Fonds international de coopération universitaire où le Canada a contribué la somme de \$500,000.00.

Enfin, portant un toast en l'honneur de son dixième anniversaire il a déclaré "le bilan de l'action accomplie par votre organisme durant sa première décennie n'a pas déçu les espoirs que nous fondions sur l'avenir de l'AUPELF."

Dans sa réponse, le vice-président, M. Etienne Lapalus, qui se faisait le porte-parole du Conseil en l'absence du président, M. Claude Renard, retenu par la maladie, exprimait la profonde reconnaissance de leur Association à l'appui substantiel et qui ne s'était jamais démenti du Gouvernement du Canada à l'action de l'AUPELF et lui rendait un hommage particulier pour son appui au Fonds international de Coopération universitaire lequel avait été le facteur décisif permettant à l'AUPELF de réaliser certains de ses buts prioritaires dont le développement de bibliothèques universitaires de projets de recherche et plus particulièrement de chaires de coopération. "La présence du Conseil de l'AUPELF dans la capitale nationale aujourd'hui avait donc pour mission première de s'acquitter d'une grande dette de reconnaissance envers le Canada" concluait M. Lapalus.